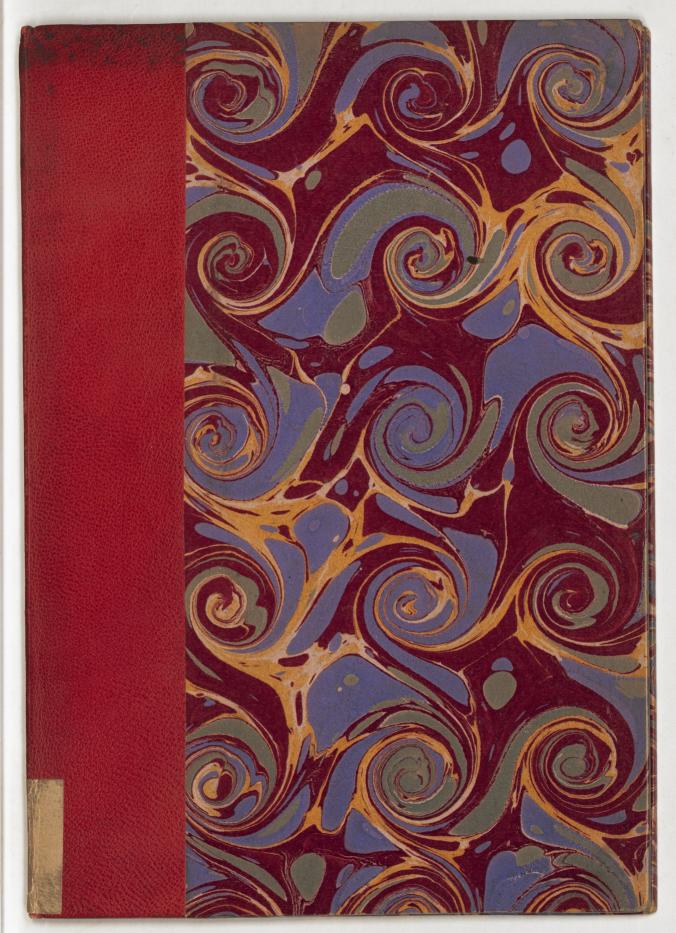
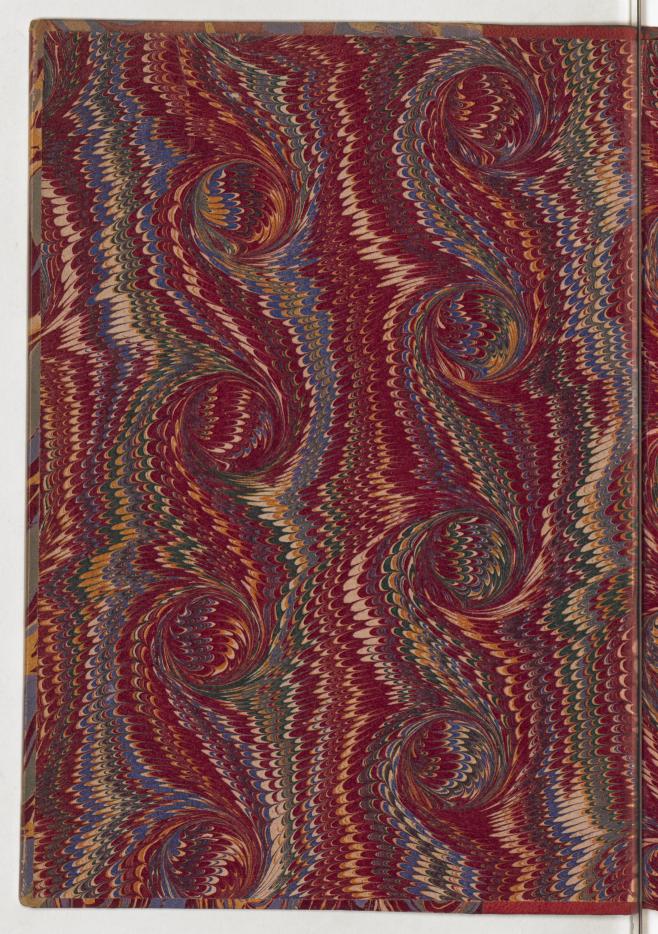
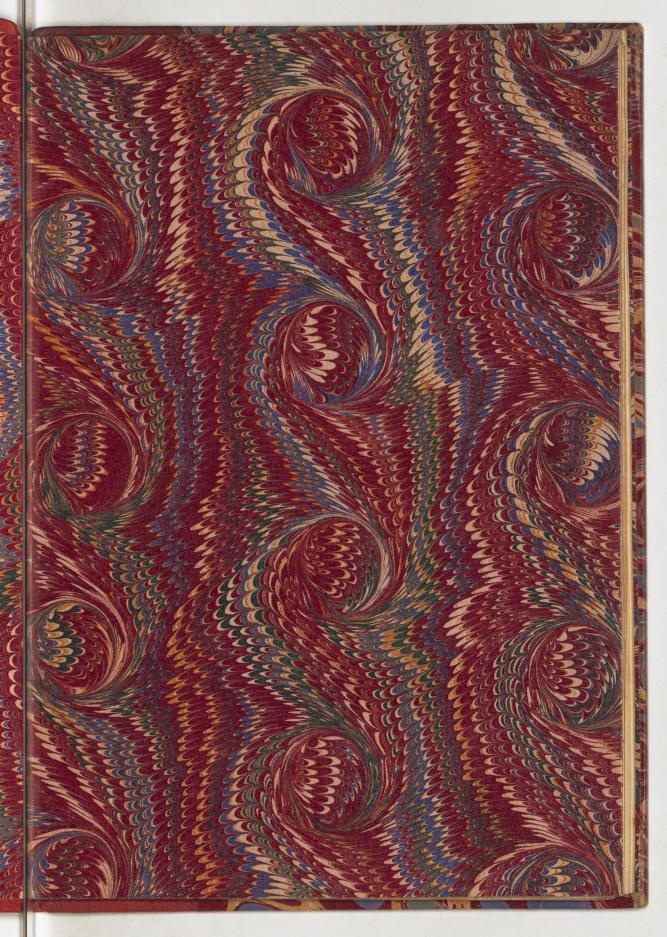


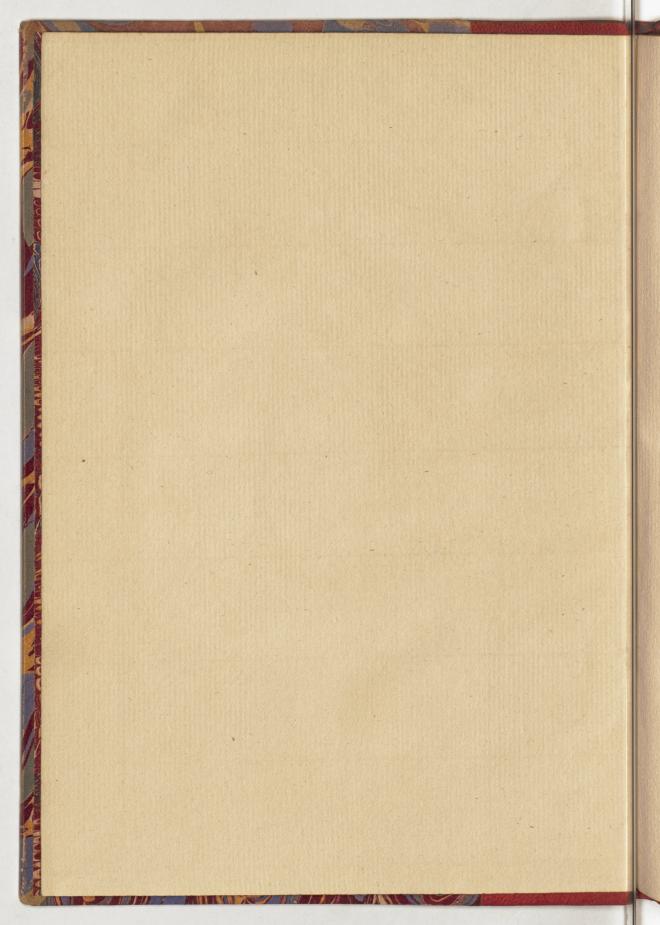
0 cm 1 

1652 LA CONJURATION ITALIENNE CONTRE LA FRANCE

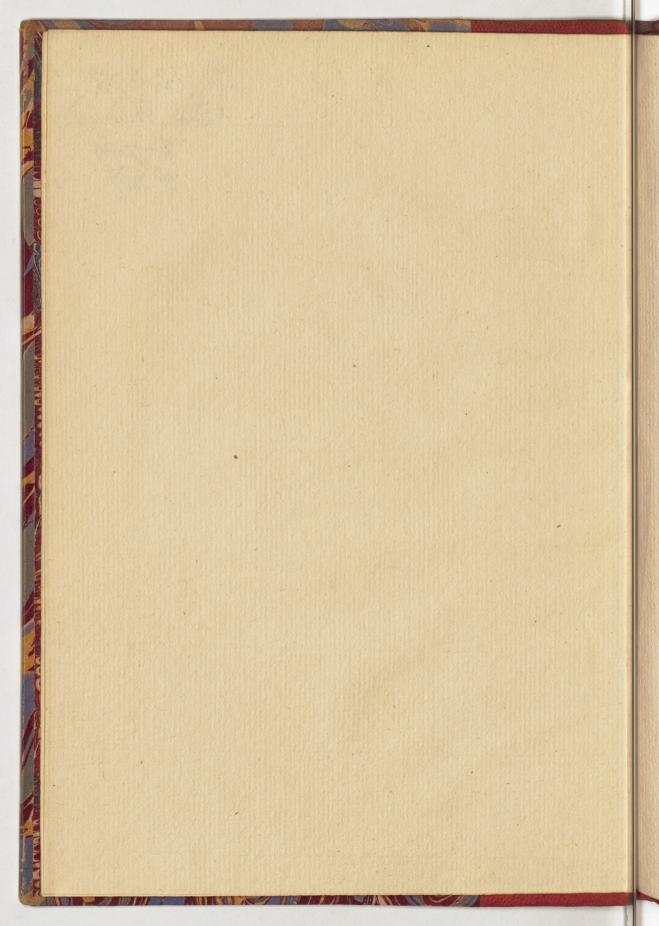








M. 12, 672. Cat. Moreau. n. 759. N. 158



LA

## CONIVRATION

## ITALIENNE

CONTRE

## LA FRANCE,

Par l'introduction des

ITALIENS, des ANGLOIS,

& des

SAVOYARDS, Au Conseil

DV ROY.

Qui sont les effets de la haine que le Cardinal Mazarin porte aux François.

A PARIS,

M. DC. LII.

HALLEWN LATERANCE ITALLENS, dec ANOLOIS SAVOYARDS, As Confell YORV Un fant les offers de la hance que le Cardinal Marain Poure sux Francous PARTS.

alla sa m

nurantiate Acenes and Acad qui fondent la glace

## CONIVRATION ITALIENNE.

CONTRE CONTRE

LA FRANCE,

Par l'introduction des

ITALIENS, des ANGLOIS, & des SAVOYARDS, au Conseil du Roy;

Qui sont les effets de la haine que le Cardinal Mazarin porte aux François.



MOMME il est bien difficile que le Prince soit par tout pour se faire obeyr & porter le respect de son authorité dans les cœurs de ses peuples, il y doit estre parle choix d'vn bon Conseil, & y faire

voir sa Majesté aux effets de sa Iustice, puis qu'ils sont priuez du contentement de sa presence, imitant le Soleil qui ne bougeant du Ciel enuoye ses: 77.667

rayons par tout le monde. Quand son Conseil est composé de gens de bien & de qualité, ils releuent par tout son setuice, leurs paroles sont autant de sleches ardentes qui sondent la glace qui se sorme quelquesois dans les parties plus esloignées de la chaleur.

Vn Souuerain ne sçauroit mieux cultiuer sa bienueillance publique, qu'en y employant des personnes qui n'affectionnent que le bien & l'in-

terest public.

De tous les preceptes que l'Empereur Charles Quint laissa au Prince son fils Philippes II. on remarque cettuy cy pour le meilleur. Que ne ponuant estre en tant de Proinnces éloignées & separées, il sit en sorte qu'il y sust veu tousours par son authorité & sa instice, la deposant entre les maine de personnes de sigrandmerite, innocence & vertu, que ses subjects n'eussent eccasion de regretter son éloignement.

Qui enseigne ce qu'il faut faire, ne peut ignorer comme il se fait: c'est pour quoy on ne trouue pas grande disserence entre ceux qui regnent
& ceux qui monstrent comme il faut regner. Ils
n'ont qu'vn but, qui est le salut de l'Estat; Les
vns & les autres sont ordonnez pour seruir le
public, & c'est pour cela qu'vn Empereur Romain disoit, que regner estoit seruir, & comprenoit cette seruitude en trois mots, seruir au Senat,

nat, se sousmettant au Conseil, servir à tous, en recherchant le bien public, servir aux partieuliers, en rendant le droict à chacun, & les gardant de tort: De maniere, que celuy qui sçait bien servir le Prince, sçait bien servir l'Estat, qui sçait saire l'homme d'Estat sçait saire le Prince. C'est mesme chose d'ordonner ou de conseiller ce qu'il faut qu'on ordonne, tout ce qui sert à bien regner sert à bien conseiller celui qui regne.

Aussi Louys le Gros Roy de France disoit, que le Royaume n'estoit qu'vne charge publique donée par prouisson, dont il falloit vn iour rendre compte a Dieu, & en cette charge le Prince doit apprendre à s'en bien acquitter, n'auoit en ses conseils que des hommes qui preserent son seruice à toute autre pensée, oublient leurs propres affaires pour celles de l'Estat, qui est vne preuue

d'une grande integrité.

Aussi ne faut-il esperer ny grandeur, ny accroissement d'vn Estat, qui est gouverné par des personnes plus soigneuses de leur particulier que du
public. Il est bien raisonnable que le Prince pour
estre bien seruy sasse les affaires de celuy qui sert,
asin qu'il ait l'esprit libre, qui toutessois ne le
peut estre ayant en sa fantaisse ce monstre de
pauureté.

Philippes II. Roy d'Espagde disoit à Guy God mez son consident seruiteur, faites mes affaires

& ie feray les vostres, & comme apres sa mort on parloit des grandes richesses qu'il luy auoit laissé il dit, i'ay creu luy auoir faist encores plus de bien.

Pour venir à la France, & considerer la maniere de son gouvernement, il seroit à desirer que le peuple eut moyen de respirer, & nos Roys si riches & puissans que tous les moyens extraordinaires pour auoir de l'argent sussent abolis. Nos seditions & teuoltes ont multiplié les miseres du dedans, & attiré les sureurs du dehors, elles ont causé les guerres, qui ne se peuvent entreprendre sans argent, ne se sinissent que par la paix, & la paix ne se pouvant acquerir que par les armes, on n'entretient les armes que par l'argent, & l'argent ne se peut avoir que par les tributs.

En ces grandes extremitez nos Roys ont esté contraints de recourir aux extremes remedes & de tondre le prétant de sois qu'ils ont voulu: les charges se sont accruës & redoublées par l'accroissement des maux: en telle sorte que Philippes le Long se vid reduit en des necessitez si violentes & pressantes, que pour en sortiril demanda la cinquiesme partie du reuenu & du labeur de ses subjets, sans limitation du temps, ny dissinction des personnes. Il sit de grandes impositions prestant sa conscience aux pernicieuses sangsuës du peuple.

En ce temps là les plaintes & les larmes du peuple oppressé s'entendoient par la France, on peut dire en celuy-ey que où les cris, les souf-frances, les miseres, & les desolations (qui sont infinies sans misericorde, ny esperance de soulagement) vont insques au Ciel, & crient vengeance à Dieu contre l'Autheur de tels desordres.

Les siecles à venir, iugeront & trouueront estrange, pour ne dire honteux, à la France pepiniere & mere nourrice d'vn si grand peuple, & d'vn nombre sans nombre de tant de si genereux courages, d'auoir tellement paru lasche iusques à ce point, que de souffrir qu'vn homme de vile & basse extraction, estranger & traistre à son Prince naturel, soit admis comme Ministre au Gouvernement des affaires plus importantes du plus Noble Royaume du monde, que luy seul dispose de toutes choses, comme s'il manquoit de grands hommes d'Estat, d'experience consommee aux sciences & aux maximes Politiques de la Paix & de la guerre, & que le Roy se seroit veu oblige à receuoir vn Estrangerignorant en nos affaires, qui a plus estudié à manier le dé, & apprendre les piperies des Academies, & des Berlans, à frequenter les Comedies, entrerenir les faiceurs & les batteleurs, qui ont esté de tous? temps; ses entretiens Histrioniques plus serieux,

plus propre à continuer son exercice de Courtisans, de la Deesse Cytherée où Cyprienne, Paphien porte brandon, qui sçait mieux entretenir les Compagnies de la belle Cypris, que le cœur de la Chaste Diane, les champs d'honneur de la sage Minerue, & de la belliqueuse & genercuse Pallas.

Cette Histoire fera connoistre les parties que doit auoir vn parfait ministre d'Estat, comme d'estre vigilant, affectionné au service de son Prince, fidelle & serieux en ses Conseils, mespriser ses interests, & y preferer celuy du public, fuir tant qu'il pourra la guerre & le trouble, a rechercher & maintenir la Paix, estre sçauant aux grandes affaires, tant du païsauquelilest, que des Estrangers, faire estat des grands hommes qui scauent la forme & la maniere de bien conduire & gouverner, les employer & les rendre agreables au Prince, estimer la Iustice & les principaux Ministres d'icelle, chasser les flatteurs hors la Cour, comme pestes de l'Estat, veiller sur les actions de ceux qui sont mal affectionnez, au seruice du Roy, & sur ceux qui vollent les deniers de sa Majesté, & indiquent les moyens de ruiner le peuple. Ces choses bien examinées, feront voir que Iule Cardinal mazarin, n'a cu aucune de ses belles parties, & partant tres inca--ble du Ministere, duquel il a insolemment abutemps souffert, quoy qu'il leur ait fait unin tous les effets d'vn veritable Tyran.

La premiere qualité d'un veritable Ministre d'Estat, est la vigilance, car il est impossible que le Prince face tout, & honteux qu'il ne face rien. Le Grand Chambelan du Roy de Perse, en tirant le rideau, disoit, leuez vous Sire, es donnez ordre aux affaires dont Dieu vous a charge, l'Histoire marque iudicieusement le matin, car

ce n'est pas veiller aux affaires, que d'y venir sur

La vigilance & la Royauté, sont mis ensemble, c'est l'œil sur le Sceptre des Egyptiens. Estil possible qu'vn œil puisse dormir sur la pointe d'vn baston, ou sur le ser d'vne lance: Les Princes & les serviteurs, comme les Astres doivent veiller pour ceux qui dorment, & afin de serendre capables de leurs affaires ils en doivent par-ler souvent, & à plus d'vne personne, pour n'engager au jugemet d'vn, le salut de plusieurs: comme Alexandre Scuere consultoit ses Capitaines pour les entreprinses, les luges pour les peines & les recompenses, les hommes sçavans pour les exemples de ce qui se devoit executer ou euiter, & les Pontises pour la Religion.

Ces deux choses doiuent estre considerées, puis qu'elles couiennent à la qualité d'vn Ministre d'E-

star, & apres on connoistra, que ne se rencontrant en la personne du Cardinal Mazarin, il faut par une suitte necessaire inferer qu'il est incapable de cette dignité.

Premierement pour la vigilance, c'est vne partie qui regarde l'experience aux affaires : car où elle manque, il est impossible de veiller & de choisir les moyens de les bien conduire à la fin où elles tendent, preuoir les difficultez & les resoudre, penetrer les desseins de ceux qui penuent donner quelque retardement à l'execution, ou empescher la resolution qui doit proceder l'execution, examiner soigneusement les obstacles quis'y rencontrent, les destourner ou les dissiper par vne prudence meure & consommée dans les affaires: à quoy il faut bander toutes les forces de l'esprit, & du jugement sans estre diverty d'ailleurs, ce sont les effects d'vne vigilance Politique, qui ne se perfectionne que par vne longue estude & experience, laquelle donne la capacité & le merite, à la qualité d'vn Ministre d'Estat, ce qui est de relle consequence, que rencontrant vn homme qui marche en innocence deuant le Ciel, en honneur & enintegrité sur la terre, le Prince qui la choisi, ne se peut promettre que tout heureux succez de ses instes desseins. a antagente

Jule Mazarin, ne de vile & baife extraction, a passé une partie de sa vie dans la bassesse de son esprit, & depuis s'estant rendu à Rome, & pris au service de quelque Cardinaux, en qualité de mediocre Officier, en laquelle il ne pouvoit pas sçauoir les intrigues de la Cour Romaine, ny apprendre la Politique, & partant comme il n'excelloit en la pieté, en prudence, sagesse, moderation, non plus qu'en science & erudition, & autres semblables exercices, qui sont requises à la persedion d'vn homme d'Estat: mais au contraire il estoit en l'estime d'un fameux Academiste, où il sçauoit maniere le dé, maistre passé en l'art de la piperie, de caioler aux Compagnies peu releuée, addonnéaux Comedies & auxieux lascifs, à cabaler les hommes du temps, auec l'esquels il apprit les fraudes, les coups de souplesse, les fourberies, & tout ce qui se peut dire dvn homme de compagnies les plus descriées, comme autant de Bureaux de desbauches, & de dangereuse conversation. Du depuis par la faueur de quelques Prelats, il fut admis aux affaires de la Chancellerie du Pape, & obtint vn Office de Dataire de peu de valeur, & à cause de ce il fut employé en quelques negotiations en la Cour de Rome, & comme il se plaisoit à faire des voyages, il en fit quelques-vns pour les affaires du Pape defunct Vrbain VIII. notamment à Cafal, lors de la guerre qui estoit entre le Roy de France, celuy d'Espagne, & le Duc de Sausye, que

dienois,

sainceté desiroit terminer par vne bonne Paix, comme elle se sit, entre ces testes Couronnées par son interuention, sule mazarinen sit la publication entre les deux armées au nom de sa Sainceté, voy la les affaires qu'il a maniées : mais qui sont bien eloignées de la perfection d'vn homme d'Estat, & de cette premiere partie d'vn Ministre qui est la vigilance & l'experience, qui ne s'est point reconnuë en toutes les charges qu'il a indignement exercées.

La deuxiesme est l'affection au service du Prince de luy estre sidelle & serieux en ses Conseils. Le veritable & sidelle Ministre sçait que servir le Prince, c'est faire la principale partie de la Loy: car qui ne rend à Cesar ce qui appartient à Cesar, est toussours en demeure de ce qu'il doit à Dieu. C'est le precepte que l'homme d'Estat & la Noblesse doiuent estudier iour & nuit, c'est l'or que l'Oracle conseilloit de pendre aux oreil-

les de la ieune Noblesse de Lydie.

Les Regles qu'vn Grand de France donnoit à son fils Officier de la Couronne, pour sa bonne conduite, sont bonnes pour tous ceux qui veulent seruir auec honneur aupres des Princes. l'estime celle-cy des plus certaines; Rendez vous sujet & assidu pres du Roy, aux heures que vous connoistrez luy estre plus agreable, conformez vous à ses volontez, recherchez ce qu'il asse-

Aionne,

Aionne, constituez vos principaux plaisirs à luy complaire, & gaigner ses bonnes graces. Pentez vous estreplus estimé par la grande despense, que par la vertu & parsimonie, c'est vn abus voir vne folie: frequentez les Compagnies vertueules, & vous exemptez des vicieuses. Toute la Phylosophie de l'Academie ne sçauron fournir de meilleurs preceptes pour faire, & maintenir la fortune en la Cour. L'Homme d'Estat apprendra delà de ne rien entreprendre qui ne soit agreable au Prince, & sans luy en auoir communiqué faut qu'il choisisse le temps propre pour l'entretenir des affaires qui regardent son Estat, ne s'éloigner de son oreille pour sçauoir sa volonté, & recevoir ses commandemens : & comme il est neces-Laire que le Prince soit instruit des choses de consequence, pour aduifer auec luy de la manière qu'il les faut conduire, il faut premierement scauoir sa resolution: si c'est chose qu'il uy aggrée ou qui soit importante, & sur ce qu'il en ordon. nera, & qu'il desire auoir l'aduis de son Conseil, alors le Ministre d'Estat luy doit en conscience declarer ce qu'il iugera estre à propos pour le bien de son service sans luy rien desguiler, car cen'est pas moindre crime de ne donner au Prince le bon & salutaire Conseil, que de l'offenser en sa personne, il faut luy declarer ce qu'il est besoin qu'il fasse sans rien craindre n'y auoir esgard

qu'aux interests du Prince & de son Estat, sans apprehender la disgrace, la hayne, n'y la ialousie de quelque Grand. Il est bien vray que le salut du vaisseau est en doute, lors que les bons pilotes craignent & ne sont asseurez; car qu'elle seureté y a il parmy les confusions publiques? qui semessera d'vn Estat, où Aristide est injurié, où Socrate est condamné, & Aristote a peur de le'stre. Neantmoins si le ministre d'Estat est homme de bien, & qu'il desir seruir son Prince en toutes occasions, il ne doit apprehender aucune chose, ny quitter les affaires pour quelques menaces qu'on luy fasse, où pour quelque iniure qu'on luy fera souffrir, car comme il n'est obligé qu'à son Prince, chose aucune ne le peut dispenser du seruice qu'il luy doit rendre, n'y se retirer s'il ne le luy commande, car tout ainsi que quand les Estoilles combent de leurs Spheres, elles perdent non seulement l'influence & le mouuement, mais encores la lumiere; c'est le mesme du Ministre d'Estat, lequelse voulant retirer sans ordre expres; il perd ce qu'il auoit de lumiere & de credir aux Conseils du Prince, lors que son absence preiudicie à ses affaires, que pour quelque sorte de colere ou d'offense qu'il en eut receuë, cela ne doit causer en luy, le retardement de son seruice ny luy ofter celuy deuoir, d'autant que le seruiteur n'est pas bien aduilé qui se retire sur la

colere de son Maistre, & lors qu'il a comandement de retourner, il faut qu'il obeysse sans namener cette premiere creance qu'il auoit, ny laisser sa patience ronger log temps, ce que son courage doit deuoit, quoy qu'il se voye précedé pour ceux qui auparauant eussent tenu à honneur de le suiure.

Il est aussi du deuoir du Ministre d'Estat de ne point supprimerny dépesche, ny aduis, quelque presudice que seur honeur ou la fortune de seurs amis en puissent ressentir: car il faut que le Prince soit informé de tout, & que son service emporte tous les respects & interests particuliers.

La fortune qui esprouua la constance de Sceuola par le seu, de Fabricius par la pauureté, & de Rutilius par le bannissement, est ce qui dont tenter le veritable ministre par des moyens qui le fassent maintenir: que si ses ennemis tirent des stiches contre luy, sont celles qu'elle doit reseruer pour le desendre: belles parties qui doiuent esprouuer la sidelité, le cousage, & la constance d'un si parsaist Ministre du Prince, sans lesquelles il ne peut & ne doit aspirer à une belle charge.

Iules Cardinal Mazarin n'a point pour cela quitté l'ambition de paruenir à cette dignité, sans considerer, qu'estant estranger il ne peut estre premier Ministre d'Estat d'un Royaume dont il

n'a connoissance des affaires, pour la conduite desquelles les plus grands hommes se trouvent bien empeschez, quey que François & nourris dans les Confeils du Roy, siceux qui y sont employez ne leur font part de leurs experiences, & les rendent capables d'admirer peu de chose & d'en sçauoir beau oup: les diamans se polissent par les diamans, & les esprits se r'affinent par les esprits dans les affaites qui pressent & rauissent les naturels plus posans & stupides, comme les torrens emportent & destachent les plus lourds cailloux Que si pour estre eloquent il se faut proposer l'imitation des plus parfaicles pieces des anciens Orateurs: aussi pour dresser ynbraue es. pritaux affaires d'Estat, le plus court chemin est le mirer sur l'exemple de ceux qui les ont longuement trainées, car on aduance plus fur l'ezemple & le trauail melme, que sur les preceptes & les discours, probles and ve sanozana l

Mais comme on ne rencontre pas tousiours de grandes occasions pour exercer les entendemens & traitter les grandes affaires, c'est vn grad bon heur à ceux qui ont la communication facile & la conu rsation familiere à ceux qui ont la communication facile & la conversation familiere auec ses habiles hommes, qui sseuz sur les plus hautes spheres du Gouvernement, & voyent plutost que les autres l'orage & la serenivé, jugent de

de loing les euepemens, connaîssent la source, la suitte, & les consequences des affaires, car comme on se hale au Soleil & on se parsume das les odeurs sans peine, ils forment deur jugement à toutes sortes de resolutions.

Il faut qu'en homme d'Estat rognoisse la portée de son osprit, & insques où il peut aller. Il y en a que plus ils sont esseuez moins ils paroissent, & d'autres qui ne veulent auoir tant de jour pour bien parestre, carles charges & les affaires de scouurent les hommes, telles à qui en seroit esti-

més il ne les auoit point.

La comparaison de la diuersité des esprits à celle des statues n'est pas impercinente. Les Atheniens employerent deux excellers Sculpreurs pour faire la teste de Minerue Phidias & Alemene, & les considerant ensemble apres qu'elles furent faictes se mocquerent de celle de Phidias quin estoit que grossierement ébauchée & admirent l'autre qui auoit par vn grand artifice tous les traices delicats & adoucis. Neantmoins quand elles furent montées sur deux hautes colonnes, celle de Phidias racourcie par l'éloignement à fa deue proportion parut parfaidement belle, & celle d'Alemene perdit sa forme, la hauteur luy desrohant tellement sa beauté qu'elle ne paroissoit que comme vne boule mal. arondie. Tryon of the constant of the Souls

De mesme il y a des esprits qui paroissent selon qu'ils sont plus ou moins essouez; les vns n'ayant point de vigueur s'ils ne sont tousours dans les plus hautes regions des affaires, les autres ne vont pas si haur & leur sufficance ne monte qu'à certain degre, passe lequel on neles cognoist plus, & eux-mesmes ont peine de le recognoistre, la teste leur tourne, & là leurs yeux s'é-

blouyffent en ces lieux esleuez.

Comment vn homme tel que le Cardinal Mazarin qui n'auoit iamais estudié à la science Politique, n'y appris les Maximes d'Estat telles que sont celles de France, est si audacieux que d'aspirer ainfi à des choses si releuées pluy qui du viuant du Cardinal Duc de Richelieu, y fut enuoyé de la part du Pape Vibain VIII. tout le temps qu'il y demeura fut par luy employé, aux jeux, aux Comedies, à la chasse, à l'entretien des compagnies, sans trauailler durant trois années qu'il y demeura aux affaires pour lesquelles il y estoit, ce qui despleut tellement à sa Sainteré qu'il fut par elle l'appellé sans autre effet que d'auoir appris que pour bien faire les affaires en France, il falloit entretenir la guerre qu'elle auoit contre l'Espagne & la Maison d'Austriche, & partant furcharget le peuple d'imposts extraordinaires, receuoir à bras ouverts les parrifans qui indiquoient les moyens de ruyner le Royaume: ce

fut la seule science qu'il apprit par frequentation detels voleurs, il voyoit le chemin qui luy en étoit ouvert duraut le Ministere du Cardinal de Richelieu: mais de rechercher les grands hommes d'Estat, les fidelles Conseillers du Roy, qui sansinterests, ny desir de s'enrichir du sang du peuple, le servoient auec toute sorte de probité & d'integrité, c'est ce qu'il ne sit pas, il n'auoit point esté nourry dans la prudence politique, il n'auoit autre experience que la fourberie, la piperie, & les maximes du jeu dans les Academies de telles gens, dans lesquelles il ne se parle que de coucher les deux & trois cents, voire les milliers de pistoles sur le dé, dans laquelle science il y auoirfait son cours, & en estoit passe Maistre, mais ill'acheua en France auec les gens d'affaires, maltostiers, & monopoleurs, sa plus ordinaire compagnie, en fuyant les gens d'Estat: car comme tres ignorant en telle science, il sçauoit qu'il y eust esté sifié, desestimé, & tenu pour concussionnaire & cabaliste de Party, de jeu, & de piperie. Voicy les premiers effets de la Coniuration Italienne contre la France pour la ruyner.

Apres la mort du Cardinal de Richelieu il ne manquoit au Roy de grands hommes ses sujets, pour remplir cette palce, car la France en la production des beaux esprits est le rameau d'or de la Sybille, qui ayant perdu vne sueille en repous

se vne autre: mais il faut bien du temps pour faire vn homme de cette experience, & c'est vn'adwantage incomparable d'auoir esté instruit parmy les Grands hommes consommez dans les affaires d'un grand Royaume, & à moins de cela, nul ne doit estre censé, capable de conseiller le Prince n'y conduire son Estat, c'estoient ces testes vieillies dans les Conseils, dont le Roy se deuoit seruir en son bas aage, & non d'vn fourbe & d'unignorant rel qu'est Mazarin, la Reyne en sa Regence, eut esté mieux conseillée qu'elle n'a esté, & sut trouuée dans l'estime d'une Reyne Blanche Mere de Sain& Louys, sa deuanciere sortie comme elle du sang de Castille, n'auoit autre pensée que d'establir la Paix au Royaume en faisant cesser la guerre dans le bas aage du Roy son fils, au lieu de se seruir d'vn homme qui n'a jamais que ses interests en la pensée, & l'aduancer, comme elle a faict, pour en suitte continuer le trouble & faire naistre la misere parmy les peuples pour profiter de leur ruyne, sans falloir passer par toute l'Europe pour persurbateurs du repos de toute la Chrestienté comme Mazarin & sesadhe ans ont esté.

Le Prince ne se peut mal trouver d'avoir vn Conseil composé de beaucoup de personnes, pour veu qu'ils n'ayent autre but que d'avancer son service, le bien & le repos de son Royaume,

quand:

quand leurs Conseils s'arrestent là, & qu'ils recherchent plus l'honeur & la gloire d'auoir bien & vtilement seruy, & que les effets de leurs bos aduis se voyent executer, plutost que de trauailler pour s'enrichir, & de passer d'vne mediocre charge à vne plus grande: il n'en peut reussir que du bien & de la felicité à son Estar. Mais lors que que parmy cette pluralité de Conseillers d'Estat, la confusion & les interests particuliers s'y multiplient, on ne peut esperer de leurs conseils ainsi bigarrez que des resolutions tres-pernicieules, & seroit beaucoup meilleur au Souuerain n'en auoir qu'vn petit nombre gens de bien & viuans dans l'integrité de leur conduite aux affaires: car il se pouvoit asseurer de tout heureux succez de leurs bons conseils.

Si tost que sules Mazarin se vid dans le Ministere, il ne voulut point auoir de conquerant, suy
seul entreprit ce qu'il ne pouroit faire, sçauoir,
le Gouvernement de l'Estat, & la premiere chose qu'il sit apres auoir gaigné l'esprit de la Reyne
stut de chasser deux grandes sumieres de l'Eglise
Gallicane, messieurs les Euesques de Lizieux &
de Beauvais, Presats dont l'integritére cogneue
auoit porté la Reyne à les faire venir en Cour apres la mort du Roy, pour se servir de seurs conseils, & si sa maiesté les eust suivis sans se laisser
obseder par cét ignorant, mais malicieux pre-

tendu Ministre, la France ne se verroit pas aux abois, comme elle està present, il fit aussi disgracier le sieur Sublet, dit des Novers, Secretaire d'Estat, choisi par le Cardinal de Richelieu, comme tres intelligent aux grandes affaires, & duquel il se servoit villement dans son Ministere, se repolant en la suffitance de tout ce qui regardoit la Paix & la guerre: mais comme il estoit clairvoyant & iudicieux, le Cardinal Mazarin ne voulut point l'auoir dans les Conseils du Roy, sçachant bien que recognoissant son ignorance & ses fourberies, il l'eust auec raison mesprité & descrieson Mnistere. Il fit aussi demettre Monsieur de Lassemas de la charge de Lieutenat Ciuil au Chastelet de Paris qu'il exerçoit par commission (ne se voulant défaire de son office de Maistre des Requestes) d'autant qu'il le reconnoissoit homme de bien, qui ne pouuoit souffrir les voleries & les concussions des partisans, & qu'il audit en main affez de memoires & d'instructions pour leur faire & parfaire leur procez. C'est pour quoy ils gaignerent cela sur ce Cardinal, de le faire depofer de cette charge, de laquelle il s'acquittoir auec beaucoup d'honneur pour la bonne iustice qu'il rendoit au public, & la police par laquelle il entretenoit le repos de la ville de Paris. Il ne vouloit auoir auec luy que quelques Officiers de Finance, lesquels comme auoient bonne enuie de bien faire leurs affaires durant le trouble, comme ils firent, & se sont rendus riches & puissans en argent, & helles terres & Seigneuries qu'ils ont acquises au maniement des Finances du Roy, & de la subles V. Ruy Gomez de Sylva Lelqueque Par

Mais aux affaires d'Estat il ne souffcoit aucun autre Ministre qu'il sceut luy pouvoir contredire, il vouloit luy seul disposer de la guerre fans suiure les bons conseils de la paix qu'on luy donnoit, & ainsi il n'auoit en son cabinet que deux ou trois personnes qui luy estoient complaisans & l'entreviennent, comme ils font encore, à nourrir les troubles & à ruyner la Frace.

On me dira que lors qu'il s'agist d'affaires de grande importance, & qui demandent le secret que le Prince a raison de n'auoir que peu de personnes pour en conferer & auoir leur aduis, & qu'il y a danger qu'vn plus grand nombre, defquels on ne cognoist le party qu'ils fauorisent, en ait connoissance: il faut que les desseins du Prince foient couverts qu'ils foient conduits auec vne profonde patience, par de longs de-Rours infques au bur qu'il s'est proposé: & pour ce faire il est important que la direction de ses affaires de consequence, passe par moias de testes, d'ailleurs qu'elle ne change point si souuent demains: sup so esq annofis in an al

autrefois

Qu'on lise l'Histoire d'Espagne depuis cene ou six vingts ans en çà, à peine se trouvera-il durant tout ce temps là plus de ministres que de Roys. Le Cardinal Ximenes fut seul absolu sous Ferdinand. Le Cardinal de Granuele sous Charles V. Ruy Gomez de Sylua sous Philippes II. Le Duc Cardinal de Lerme sous Philippes III. Et le Comte Duc d'Olivares sous Philippes IV. à present Roy d'Espagne. Leurs Maistres ne faisoient iamais rien de grand que par leur aduis. Que s'ils deliberoient par fois auec quelques autres sur certaines occurreces, ils les resoluciet toussours chacun auec leur particulier confidet. Ce que nos Roys de France n'ont gueres pratiqué, fors François I. qui sur la fin ayant fait retirer son Connestable, emprisonné son Admiral, & condamné son Chancelier pour les causes que chacun peut sçauoir, tamassa toute l'authorité qu'il avoit partagée entre ces trois, en la personne de celuy qu'il enuoya querir en Piedmont pour luy commertre l'administration entiere de ses affaires. Dont il se trouua si bien que par son Testament, il exhorta son fils à suiure le mesme chemin, & qu'il ne s'en éloignast comme il fit, aush-tost apres, on sçait que pour s'estre seruy de plus de gens, il n'en fut pas mieux, au contraire tout alla plus mal depuis.

le ne m'estonne pas ce que ce Prince disoit

autrefois de la multitude de ses Medecins, plusieurs autres le pourroient dire du trop grand nombre de leurs Conseillers, les raisons en sont éuidente : S'il est mal-aisé, comme certainement il l'est, de trouuer vn homme pour ueu de toutes les qualitez n cessaires au gouvernement d'vn Estat, il l'est bien encores d'auantage d'en trouuer plusieurs en vn Siecle, où les gens de bien sont plus rares beaucoup que du temps d'Alphonse Roy de Naples : qui oyant dire vn iour que les Cathanois estoient d'aduis de donnet pour gouvernement à leur jeune Prince sept hommes sages, qui craignissent Dieu, rendissent justice, & sussent exempts de toute passion, respondità ceux qui luy faisoient ce discours, que s'il ensçauoit seulement deux en qui toutes ces conditions le rencontrassent au point qu'on les desiroit, il leur partageroit volontiers son propre Royaume. Et le mal est, que comme l'indispolition d'un membre, altere quelquesfois la bonne constitution de tout le reste du corps; Il ne faut que l'ignorance ou la malice de l'yn pour gaster tout ce que les autres ont de bon. Is ne pensent la pluspart du temps qu'à fortifier leur credit, & deliberant plus auec leur interest qu'auec le service de leur Maistre, se contrebuttent auec tant d'animolité, que pour éuiter les inconueniens qui prouiennent de cette jalousie on est contraint par sois de prendre l'aduis de chacun d'eux à part, comme saisoit il y aenuiron centans va Souuerain d'Italie.

perdent comme les mines tout leur esset depuis qu'elles sont euentées, ne se conserue qu'auec beaucoup de peine entre tant de gens, dont quelqu'en parle toussours plus qu'il ne seroit besoin.

Que si le grand nombre de Ministres est presudiciable à ceux qui les employent, leur frequent changement ne l'est pas moins à ceux que leur soiblesse y porte. Ie laisse à part la raison qu'en rendoit Tybere, & l'experience qu'en sit Louis XI. I'vn le plus aduisé de rous les Empereurs Romains, l'autre de tous nos Roys. Le sens commun va de luy-mesme à cela.

Ceux qui viennent tous frais aux affaires ne sçachant pas les motifs, ou se faschant de marcher sur les pas de ceux qui les ont precedez, prennent d'autres routes; au bout desquelles ils trouuent quelquessois des precipices qu'ils n'ont pas preueus. Ils ne songent pas tant à faire quelque chose de bien, qu'à faire quelque chose de nouveau; Et puis manquant de cette experience, qui sert de guide à la raison en beaucoup de lieux, ils sont des sautes, qu'il est tous-

jours plus aise d'éuiter que de reparer.

Ceste capacité necessaire au maniment des grandes affaires, ne s'acquierent pas comme la possession d'vn heritage par an & iour: Il faut que sans parler du reste, celuy qui tient le gouuernail public, ait vne entiere & parfaide cognoissance, non seulement des interests & des merites de tous ceux qui piquent nuire ou seruir dans les Prouinces, comme auoit le Roy Charles huicliéme, par vne liste qu'il s'en faisoit donner; mais encores des forces, des reuenus, & des liuisons de tout l'Estat, ainsi qu'vn des Otromans, par le moyenregistre qu'il en auoit, à l'imitation de l'Empereur Auguste, tousiours deuant les yeux : Et ce qui est plus, des inclinations, des alliances & des correspondances de tous les voisins, afin de l'en pouvoir ou dessendre ou preualoir selon les occasions.

Et quelque excellent esprit qu'on ait, quelque grand soin qu'on y apporte, si l'on ne donne encore vn long-temps à cela, l'on ne fait rien.

Tout cela s'est trouué en la personne du deffunct Cardinal de Richelieu, qui auoit toutes ces qualitez d'vn Ministre d'Estat, aussi luy seul estoit il suffisant de conduire les plus grandes affaires, car il y employoit la vigilance, les soins, la cognoissance qu'il en auoit, & le long estude qu'il en auoit fait; neantmoins il vouloit se ser-

uir encore des l'aduis & conseil de ceux qui auoient de l'experience aux grandes affaires, qui y trauailloient auec soin & grande veilité. Il conferoit volontiers quec eux, & les employoit selon qu'il iugeoit leur esprit estre porté aux occurrences, afin qu'il n'eust point ce reproche d'entreprendre luy seul le ministere d'un si grad Estat: il sçauoit que la production de ces grands geines, n'est pas J'ouurage ordinaire d'vn Bissexte il faut par fois la reuolution entiere de quatre siecles à la nature, pour en former vn de la qualité qu'on le desire, en qui se rencontrent ensemble toutes les excellentes & rares parties qui seules peuvent esseuer bien haut & au dessus du commun de ceux qui s'en treuuent pourueus: le ne parle point seulement de celles qui sont en quelque façon de l'essence de la profession d'vn Ministre d'Estat, comme la pieté, la sagesse, la prudence, la moderation, l'éloquence, l'érudition, & leurs pareilles : ie dis des autres mesmes qui semblent en estre entierement éloignés comme celles qui composent la perfection de ces grands Hommes.

Que si ces choses se doiuent trouver en vn Ministre d'Estat, comment le Cardinal Mazarin aill'impudence de receuoir cette grande & eminente charge, cognoissant assez qu'il estoit grandement éloigné des qualitez cy-dessus remar.

quees.

quées & qui font l'homme d'Estat, & sans lesquelles il ne le peut estre: & de vouloir entreprendre luy seul ce que les plus illuminez esprits n'ont osé faire sans en auoir la suffisance & les parties necessaires. C'est plutost manie ou temerité que sagesse, de ne sçauoir en vne telle charge par où doit commencer le trauail d'vn Ministre. Où a il estudiécette science Politique, qui ne s'apprend que dans l'experience, & qui fait auoir la cognoissance des interests des merites de tous ceux qui peuuent nuire ou seruir dans les prouinces? Combien de temps luy eust-il fallu pour les cognoistre, puis que insques alors il n'anoit appris que le jeu, la fourberie, & les formes de seduire, de piper & tromper; qualitez conuenables à vn Academiste d'Amour, de jeu, & de Comedies: mais tres-indignes d'vn Conseiller d'Estat. Comment eust-il pusçauoir les inclinations, les alliances, & les correspondances des voisins de la France, luy estranger Italien, & quiny faisoit que naistre, veu que les naturels & les meilleurs esprits auec leurs veilles, soins, trauaux, fueurs, & experiences, trauaillent beaucoup pour estre parfaicts en certe cognoissance. Et vn ignorant sera si mal-aduisé que d'aspirer à vne dignité qui couste tant de temps aux plus grands hommes qui y ont esté esleus pour s'en acquitter dignement, si pendant

trois années de temps qu'il demeura en France pour les affaires de sa Saincteté, & dans les autres années qu'il s'yest rendu pour y faire sa demenre, s'il se fust miré sur les actions & les moyens dont se servoit le dessunct Cardinal de Richelieu en son ministere, au lieu de passer son temps aux jeux, à la chasse, aux Comedies, à l'entretien des Dames; il en eust releué quelque chose qui eust beaucoup aydé à quitter toutes ces occupations honteuses, & se fust instruit à la politique ou raison d'Estar, qui sont les Rudimens d'vn homme qui pretend paruenir à cette dignité de Conseiller d'Estat: mais de vouloir ressembler ce Phaeton insolent, & conduire le chariot du Soleil sans en sçauoir le mestier, ny la maniere de le gouverner, c'est courir le mesme periloù s'est reduit ce presomptueux Italien de se voir fulminé par le foudre de la Iustice diuine pour avoir allumé le feu & la guerre aux quatre coings & au milieu de la France : La pieté se trouue-t'elle parmy les impierés, facrileges & profanation detant d'Eglises, & delieux sacrez qu'il a fait commettre par des soldats impies, qui n'ont ny Foy ny Religion. Y a t'il de la pieté en vn homme qui fait trasse des biens delaissez aux Abbayes pour y entretenir le service divin, & les confere à des personnes qu'il sçait porter ses interests? Quel perte en vn Cardinal, qui n'a

autre pensée que celle du jeu, de la perfidie & des Comedies.

Quelle sagesse en yn tel Ministre ignorant dans les affaires & aux bonnes lettres ? quelle sagesse se peut accorder auec la sourbetie, la tromperie & la malice? Y a il de la prudence en vne personne qui porte toutes choses dans l'extremité des desordres du desespoir, & de la missere publique, & qui se moque de tout les actes plus selerats & detestables que les demons mes puissent exercer, comme estant son vnique contentement, de voir vn peuple ruiné, & vn si storissant pour es sources, boutefeux, & pire que des Corsaires, & des suries insernales.

Quelle modestie en vn espritturbulant, bouillant, qui ne se plaist qu'aux troubles, aux seditions & aux reuoltes qu'il a suscitées & entretenuës en France & ailleurs.

Quelle eloquence & faconde & diserte en yn voluptueux, qui ne l'employe qu'à courtiser & complimenter les Dames, qui est son premier mestier, bien éloignée de celle qui donne la grace & l'attention à vn homme d'Estat; qui par ses viues raisons en sait cognoistre ce que vaut vn bon conseil aux occasions pressantes, & dans les affaires plus vrgentes: C'est là où se doiuent estaler les pointes de l'éloquence attrayans &

amenans les esprits les plus engourdis à bien faire & bien seruir le Prince & l'Estat.

Où voulez vous trouuer la science & l'érudition en vn faquin, qui s'est plus estudié au x
danses des Coribanthes, qu'aux exercices de
Minerue & de Palas, qui s'est de tout temps
adonné à rechercher les parfums & les odeurs
plus rares pour parfumer son corps infect &
vraye pasture à vers & d'insectes, qu'à plus aymé
les concerts des luths & des instruments, attraits des passions lubriques, que les maximes
de la Philosophie, de la vraye Sagesse & de la
Politique, qui font storir les hommes d'Estat,
rendent les Conseils des Princes, capables de
tous bons & heureux succez. Quand ils parlent
des testes bien faites, bien instruites, & portées
au bien.

La moderation & le bon mesnage, qui est desiré au gouvernement d'vn Estat, & l'entretenement des sorces & de l'authorité du Prince, & au soulagement des peuples dans un insatiable convoiteux d'or & d'argent qui a vollé les tresors du Roy, sangsuë alterée du sang, & de la substance du pauvre peuple, qui n'entretient les troubles que pour avoir plus de liberté, & de moyens d'épuiser insques au dernier teston de France. Il sçavoir que Monsseur le Prince le haissoit, c'est pourquoy il s'adressa à monsseur le

Duc d'Orleans pour se mettre bien auec luy, à quoy il consentit: car il fitresoudre Monsieur le Prince pour luy pardonner sans differer d'yn feuliour, & le receuoir dans son amitié: Ce discours fit vne telle impression sur son esprit, que pour ne pas encourir le reproche d'auoir entrepris sur l'authorité Royale, & auoir esté la cause de nouneaux troubles en France, il se laissa vaincre aux prieres de Son Altesse Royale, & sans consulter dauantage, il escouta toutes les propositions qu'on luy voulut faire. Il vid la Reine le vingt-septième du mesme mois de Septembre; & en sa presence, il accorda au Cardinal Mazarin le pardon qu'il luy auoit fait demander : Et ainsi ceste rupture se termina presque aush-tost qu'elle eut esclaré; & Monsieur le Prince donna aux prieres de Son Altesse Royale, & au reposde la France, ce qu'il auoit sujet de refuser aux feintes larmes & sousmissions de ce Cardinal.

Cette reconciliation si prompte se fit auec autant de seuerité de la part de monsieur le Prince, que d'arrifice & de perfidie du costé du Cardinal mazarin: car il en tira les aduantages qu'il en auoit esperé contre monsieur le Prince pour ses desseins: Il seeut que Messieurs les Duc de Beaufort, le Coadiuteur, & quantité de personnes de qualité, qui s'estoient vnis auec suy pour

la cause comune se plaignoient que cét accommodemet s'estoit fait sans eux, il ne se contenta pas de ietter la semence de division entre Monsieur le Prince & les Frondeurs par cet accommodement, & d'accroistre la haine des peuples contre luy. Pour frapper son coup plus seurement, il voulut attirer surisa teste l'aduersion du Clergé & de la Nobleffe. La concession de quelques rangs & prerogatives accordées à quelques Maisons au mois d'Octobre ensuinant luy en fournit l'occasion: il suscita les principaux de de la Noblesse à copposer à cette grace : il interessa mesme le Clergé dans cette ialousie des femmes qu'il sit assembler plusieurs fois dans son Palais, & apres diverses assemblées tenuës sur ce sujet. Il sit demander par le Clergé & la Noblesse conjoindement la reuocation de ces aduantages, laquelle leur fur accordée sur la fin du mesme mois d'Octobre du consentement de Messieurs les Princes.

Ce mal-heureux sujet de discorde estant terminé autrement que le Cardinal Mazarin n'auoit pensé, il chercha d'autres moyens pour acheuer ce qu'il auoit commencé. Et voicy vn autre espece de Conjuration Italienne.

Ce Cardinal sceut par ses espions que les Rentiers estoient resolus à ne plus soussir qu'on sit violence à leurs Syndics, & à ceux qui portoient leurs interests. Par sa conjuration il sit assassiner vn Samedy matin vnziesme Decembre de la mesme année 1649, vn des Syndies des Rentiens le sieur soly, & des plus portez à leur payement: & au mesme temps il sait courir le bruit que cet assassinat estoit le commencement d'une conspiration par luy formée contre la vie de plussieurs autres Syndies & Rentiers, & mesme cortre Monsieur de Broussel chez le Presidet Charton, & quelques autres Officiers du Parlement qui soustenoient la sustice des Rentiers, & la nuit suiuante il vouloit saire enleuer Monsieur le Duc de Beausort & Monsieur le Coadiuteur, parce qu'ils auoient pris la protection des Rentiers & leur auoient offertseur assistance.

Le 7. Ianuier de la mesme année, iour d'apres l'enseuement du Roy hors de Paris, il sit voir sa consuration contre le Parlement de Paris, saissant publier que le Roy en estoit sorty pour n'estre sa Majesté asseurée; d'autant, disoit il, que dans le Parlement il yen auoit qui auoient intelligence auec les ennemis de l'Estar, & qu'ils se vouloient asseurer de la personne du Roy; artissice Italien du Cardinal Mazarin, coniurant ainsi la ruine de cette première Cour du Royaume, pour l'exposer à la surie du peuple, sous ceste sausse impression de vouloir se saisse du Roy, que les Parissens ayment vniquement, &

Bind

qu'ils ne le pourroient soussir sans se prendre à cét Innocent Senat, que ce malheureux accusoit d'vnacte de perfidre & de mahison, om om om

Autre conjuration Italienne la plus hardie & audacieuse qui se puisse imaginer, laquelle se découurit le dix-huiclieme du mois de Ianuier de l'an mil six cens cinquante, faisant prendre au Palais Royal messieurs les Princes de Condé & de Conty, & Monsieur le Duc de Longueuille, & les enuoya prisonniers au Chasteau du Bois de Vincenne, comme s'ils eussent esté criminels de leze Majesté, quoy que tres innocens, mais pour executer sa miserable conjuration destinée pour perdre la Maison Royale & l'Estat, en perdant les Princes du Sang. Dious mel Sangi

Le peuple animé sur ceste nouvelle, & tyrannique violence, trouua mauuais qu'vn Estranger, qui n'auoit aucun interest au bien de l'Estat, eust fait emprisonner dans yn temps de guerre ouuerte contre l'Espagne, la terreur des ennemis, & le bon heur des armes de France: Il fur notablement scandalisé qu'en la personne de deux Princes du Sang, & tous deux Conseillers & nez du parlement par leur qualité, & tous deux Coseilers necessaires de la Regence pendar la Minorite du Roy: L'on auoit commencé d'enfraindre la seureté publique, violé la Declaration du mois d'Octobre mil six cens quarante-

huict.

37

huict, & fat ce Cardinal si impudent que dans le moment de leur détention, il sit courir le bruit qu'on punissoit en la personne de monsieur le Prince les desordres du Blocus de la Ville de Paris, que luy-mesme auoit conseillé, & que par son emprisonnement, on auoit preuenu vn nou-ueau Blocus, & vne nouuelle calamité qu'il meditoit pour se vanger des Frondeurs, cela sit supporter cette insolente hardiesse, & arrester les mouuemens de tous les gens de bien.

Mais quelle plus grande conjuration Italienne contre l'Estat, que l'intelligence que le Cardinal Mazarin auoit auec l'Espagnol, de faire dégarnir toutes les places de Flandres, conquises par les armes du Roy, des gens de guerres qui y estoient, & les abandonna pour allumer vne guerre Ciuile en France, afin de la ruiner, comme il a fait la Guyenne, la Prouence, l'Anjou, la Picardie, la Champagne, qu'il a remplis d'armées, de desastre, & de desolation.

Quelle conjuration Italienne plus manifeste contre la Ville de Paris, qu'il sit attaquer à force ouuerte par les armées du Roy, commandées par les Mareschaux de Turenne, de la Ferté de Seneterre, au mois de Iuin dernier; & par les intelligences qu'il auoit formées auec la plus part des principaux de la Maisson de Ville & des Habitans, ce qu'il luy eust reussi sans la gene-

de Beaufort & de Nemours, de s'opposer à son mauuais dessein, ce qui fut par eux rompu.

Quelle Conjuration Italienne contre le Parlement de Paris, lequel pour auoir auec iustice mis la teste de ce Cardinal à cinquante mille escus à celuy ou à ceux qui l'apporteroient, & que sa Bibliotheque & autres meubles seroient vendus pour faire cette somme, asin par ce moyen se désaire de ce Tyran, Pour se vanger contre cette auguste Cour, il a gaigné aucuns de ses Officiers pour establir vn parlement à Pontoise, & fait interdire toutes les Cours souueraines de Paris, asin de deserter cette grande ville, la capitale du Royaume, & la reduire aux abois par les marchandises qu'il empeschoit d'y amener, en se saississant par eau que de terre.

Finalement la conjuration du Cardinal Malzarin est assez cogneuë, puis que n'ayant sceu executer par la voye des armes son intention, de faire executer la haine qu'il potre à la Ville de Paris par quantité de personnes qu'il a gagnées à son party dans cette grande ville: qu'il a voulu faire cognoistre par la marque du papier & de la paille, auec quantité de billets semez & placards, auec cette deuise. Vine le Roy sams Princes. Son dessein estant par le grand nombre

de partisans qu'il entretient à gages dans Paris, exciter des seditions par quelques racailles de gens determinez, ausquels ses gens sournissoient argent pour s'enseruir au trouble & au mouuement qu'il desire voir parmy ce grand peuple pour execurer sa vengeance contre ceux qu'il sçait luy estre contraires, & sa cabale a esté telle qu'il y a engagé quantité de personnes qualifiées, comme Prelats, Pasteurs Ecclesiastiques Beneficiers des Cours souveraines, Officiers du Conseil, de la Noblesse, des Officiers de Finances, Secretaires du Roy, Bourgeois de Paris, Marchands & autres, en sorte que cette capitale du Royaume si son dessein sortoit effet, estoit pour voir déchirer ses entrailles par ses propres enfans.

Cesont icy les essects de la conjuration Italienne & Estrangere, qui gouverne aujourd'huy le Roy, & le tient comme captif, selon l'ordre que le Cardinal mazarin a laissé pour cét esset en sa retraite.

FIN.

desparulias qu'il concenence gages dans Peris, exciter des fedicions parqueleues vaoilles e gens descimine aculquels les egus fournificient argenripours en lerair agrecouble & au moduce ment qu'il delire voir paray ce grand peuple nour executer la verréénace coure cours qu'il feat lay effre contraints, & fa cabala a effe felle qu'il y a engagé quantité de personnes qualificest comme Prelats, Pasteurs Ecclesiastiques Beneficiers des Cours loqueraines, Officiers du Confed de la Noble le des Officiels de l'instecesus cereires du Roy, Bourgonie de Paris, Marchands & autres, en lorte que cerre capitale du Royalimo fi (on dessein soriois estes, choit your voir dechirer es entrailles par espropres

Or sontievies effected de la conjutation lea denne & Efrangere, qui gouverne aujourd huy le Roy, Bele tient comme captif, felon l'ordice que le Cardinal manacin a laisse pour cet esser en la remaire, a manda de de marenta de la compansa de la compansa

some organist of Hastensian on the man

